Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Bilan 2018

au 10 décembre 2018

Sommaire

Les publics, page 4

La diversité des lieux patrimoniaux, page 6

Les contenus des projets, page 8

Les porteurs de projets et les partenariats locaux, page 10

La temporalité des projets et des restitutions, page 12

La collaboration à l'échelle des territoires, page 14

Les partenariats nationaux et le pilotage du dispositif, page 17

Les budgets, page 18

La communication, page 19

L'édition 2019, page 20

Les gagnants du concours photo, page 21

Le présent bilan résulte des déclarations des porteurs de projets dans leurs bilans annuels saisis dans un questionnaire en ligne, sauf exceptions (budgets des DRAC, retombées de communication).
Il a été réalisé en décembre 2018, avec 70% de taux de réponse. À cette date, certains porteurs de projets n'ont pas encore terminé leurs actions, notamment les restitutions de fin de projet. Les données présentées ici résultent ainsi d'une extrapolation fiable, à l'exception des données sur la temporalité et les restitutions, qui sont présentées comme tendances à confirmer.

C'EST MON PATRIMOINE ! LE DISPOSITIF

Créé à l'initiative du ministère de la Culture en 2005, en partenariat avec le Commissariat général à l'égalité des territoires, le dispositif *C'est mon patrimoine !* propose des projets **d'éducation artistique et culturelle en dehors du temps scolaire**, dans une **diversité de sites patrimoniaux** (monuments, musées, sites archéologiques, archives, patrimoine immatériel, sites industriels ou naturels, etc.).

En 2017, le dispositif a connu une nouvelle impulsion, avec une amplification du dispositif, un changement de nom et une consolidation du cahier des charges.

L'édition 2018 s'inscrit dans cette continuité, renforçant encore l'amplification des projets, notamment à travers une déconcentration des crédits du ministère de la culture aux directions régionales des affaires culturelles.

Ce dispositif est désormais **bien identifié et reconnu**, à la fois par les établissements patrimoniaux et les structures jeunesse, ainsi que par les partenaires institutionnels en région et la presse.

Il développe auprès des jeunes leur goût du patrimoine et des arts, enrichit leurs connaissances, les aide à mieux comprendre l'intégration d'un lieu patrimonial dans son environnement géographique et culturel et participe de la cohésion sociale et de l'apprentissage de la citoyenneté, dans le cadre de la politique d'éducation artistique et culturelle, priorité du Gouvernement.

Depuis 2005, il a ainsi accueilli **plus de 470 000 jeunes**.

LES PUBLICS

En 2018, plus de 50 000 personnes, majoritairement des enfants et des adolescents, ont participé aux activités de *C'est mon patrimoine !*. Il convient de rajouter à ces participants, bénéficiaires directs, environ 30 000 autres personnes (familles, grand public) qui ont assisté aux restitutions.

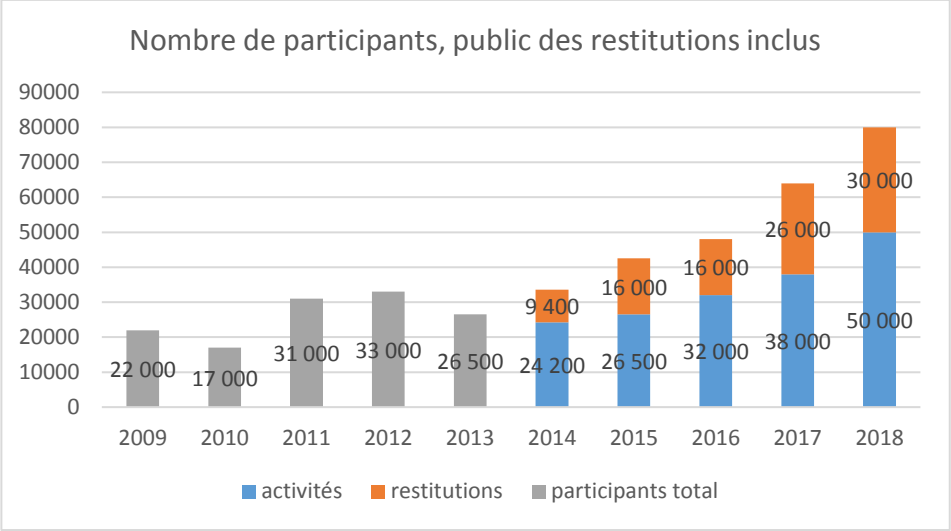

LES MOTS DES JEUNES

« Je n'ai pas de moment préféré, j'ai tout aimé », « j'ai kiffé trop bien! déjà fini? »
« Merci de ne pas avoir décrit le quartier comme une cité », « C'était cool de voir comment c'était avant »
« Y aura-t-il une prochaine édition ? On est fiers ! » « Un musée, c'est un endroit comme un autre ! »
« La photo parle, elle montre quelque chose. Chaque photographie a une histoire » « On nous a accepté comme on est »
« Je ne pensais pas qu'un musée pouvait être aussi amusant ! » « Je n'étais jamais venu ici, je reviendrai avec ma famille »
« J'ai appris plein de choses, mais en m'amusant ! »
Et de leurs parents : « Mon enfant est épanoui lorsqu'il vient ici » « Mon fils m'a appris pleins de choses »

Comme en 2017, et les années précédentes, parmi les participants aux activités, **les 9-12 ans restent très majoritaires** en 2018, suivis par les 6-8 ans. Les adolescents et jeunes adultes représentent 23% des participants, soit 3% de plus qu'en 2018, **les 13 à 15 ans ayant progressé de 5%**. En 2019, les porteurs de projets sont toujours incités à cibler en priorité les publics adolescents en organisant des projets répondant à leurs attentes.

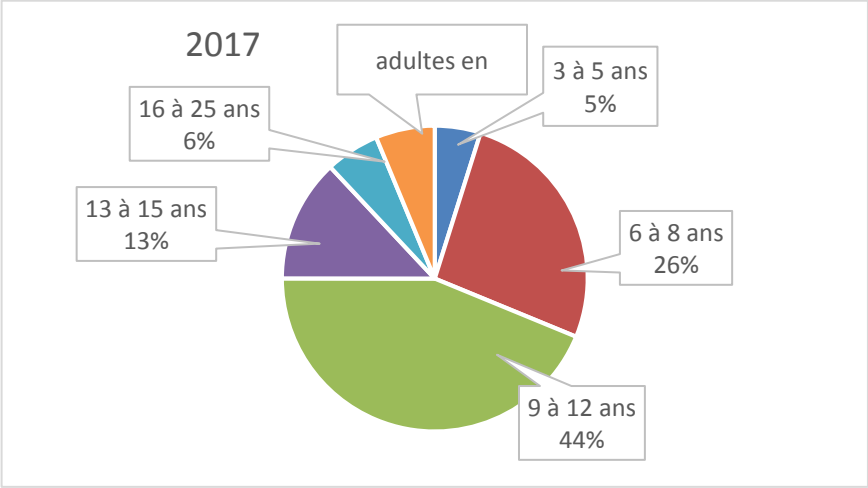

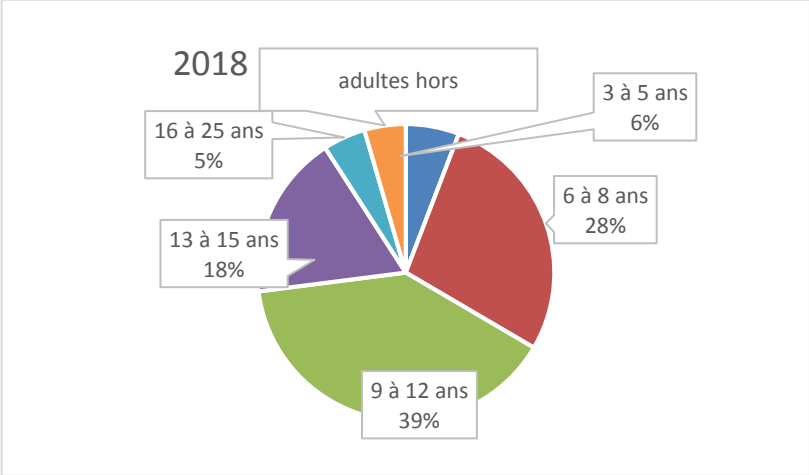

La parité entre filles et garçons est encore plus proche en 2018 (52% de filles) que les deux années précédentes (54% de filles en 2016 et 2017).

En 2018, le nombre de projets inscrits dans **un contrat de ville a progressé** (30% contre 28% en 2017). En outre, le nombre de jeunes participants issus **des quartiers prioritaires de la politique de la ville augmente** (27 500 en 2018 contre 24 320 en 2017), avec 55% de participants. Cela s'explique probablement par l'entrée de nouveaux porteurs de projets dans le dispositif, dans des territoires plus diversifiés (par exemple des territoires ruraux très éloignés des centres urbains, comme dans le Sidobre en Occitanie ou à l'Abbaye de Daoulas au sein du Parc Naturel Régional d'Armorique)

On note en revanche **une augmentation des autres publics** issus de partenariats avec des **centres sociaux** (adultes en famille, près de 1 900 après 1 500 en 2017), la **protection judiciaire de la jeunesse** (280 en 2018, 220 jeunes en 2017, 155 en 2016), et des établissements pour **jeunes en situation de handicap** (270 jeunes en 2018, 200 jeunes en 2017, 150 en 2016). À noter en 2018, **plus de 3 600 jeunes ont été accueillis dans le cadre des dispositifs de l'Éducation nationale** (école et collège ouverts, école de la deuxième chance, réussite éducative).

LA DIVERSITE DES LIEUX PATRIMONIAUX

En 2018, on constate que l'augmentation du **nombre de patrimoines différents touchés par les projets est toujours forte**, puisque chaque projet concerne en moyenne 2 types de patrimoines différents, et que les 193 projets impliquent près de 400 patrimoines à l'échelle nationale. Certains porteurs déclarent jusqu'à 5 types de patrimoines différents dans leurs projets, et peuvent toucher près de 10 lieux différents (voir exemples ci-dessous)

Cette année, 18% des projets portent sur des Villes ou pays d'art et d'histoire, soit 35 projets, ou sur un autre « petit patrimoine » dans l'espace urbain ou rural (catégorie qui inclut les ensembles urbains ou ruraux et l'espace public dans le questionnaire), pour une trentaine de projets (15%).
On assiste ainsi depuis plusieurs années à une diversification du dispositif vers des projets qui, au-delà de la découverte de l'architecture d'un monument ou d'une collection muséale, prennent en compte des ensembles, et apportent aux jeunes une découverte de leur environnement, en milieu rural comme en milieu urbain. On note ainsi **en 2018** l'émergence de **nouveaux types de projets** : balades urbaines, découvertes ludiques du cadre de vie (architecture, ensemble urbain, quartier…).

EXEMPLES DE PROJETS EN 2018

Avec **l'Ecomusée d'Alsace de Ungersheim**, les enfants sont partis pour une semaine de camping dans le massif des Vosges à la découverte du **patrimoine historique, artisanal et environnemental** de la région. Randonnée avec découverte de la géologie, ateliers de poterie, forge, torchis, visite du musée de la faune vosgienne, une multitude d'activités que chaque enfant a raconté dans un carnet de voyage personnel.

A **Autun**, après la découverte de l'exposition « au bord de l'eau » au Musée Rolin, les enfants ont découvert le **centre historique (VAH)** et ont réalisé un circuit **périurbain autour de l'eau**, avec des ateliers de **Land'Art (circuit incluant de nombreux points d'eau et berges de rivière et ruisseau)**.

Le site archéologique de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône) a proposé pour la 3ème année un voyage transformant les jeunes en « **archéologues du futur »** pour étudier le quotidien d'**Homo Numericus** au 21ème siècle à partir de l'étude des traces, à travers des romans photo à partir de décors et bulles réalisés en atelier, de light painting, etc. .

A **Ajaccio**, les 6-12 ans ont participé à un atelier numérique pour **récréer la ville et ses monuments en 3D**.

A **Saint-Omer**, les 11-18 ans ont réalisé un **documentaire sur le quartier** de Saint-Exupéry.
Dans les **Cévennes**, d'autres jeunes ont réalisé une **émission de télévision et des reportages** autour du **patrimoine vernaculaire**, et notamment de la pierre sèche.

Au **théâtre antique gallo-romain de Mandeure**, les enfants ont exploré l'époque gallo-romaine à travers un programme diversifié : **modeler** l'argile, imaginer la ville de Mandeure il y a près de 2000 ans grâce à la **réalité augmentée**, s'improviser **acteur** sur la scène de l'un des plus grands théâtres de Gaule, **fouiller** tel un archéologue à la découverte de vrais objets antiques, **préparer un repas gallo-romain**.

LES CONTENUS DES PROJETS

Les visites et ateliers sont en général articulés pour une meilleure appropriation du site patrimonial par les enfants.

Conformément au cahier des charges, près de 95% des projets intègrent des ateliers de pratiques artistiques (90% en 2017). Comme en 2017, les visites guidées en 2018 sont plus nombreuses que les visites spécifiques en préalable ou complément aux ateliers de pratique artistique et culturelle.

Les champs artistiques et culturels concernés sont toujours très divers, et souvent croisés (cf. le tableau page suivante).
Classiquement, on retrouve une grande part de projets qui relèvent des arts plastiques (50%), de l'architecture, puis des arts visuels (numériques, photographie, image animée). Les disciplines du spectacle vivant sont aussi toujours présentes.

Les projets font appel à des disciplines artistiques souvent croisées, comme des reportages photographiques dans des villes d'art et d'histoire, des reportages audio avec recueil de témoignages sur les traditions locales, des saynètes de tragédie antique jouées par les enfants avec des masques réalisés dans l'atelier, la réalisation de maquettes végétalisées, des contes inspirés des espaces bâtis ou des poèmes inspirés de tableaux, etc.

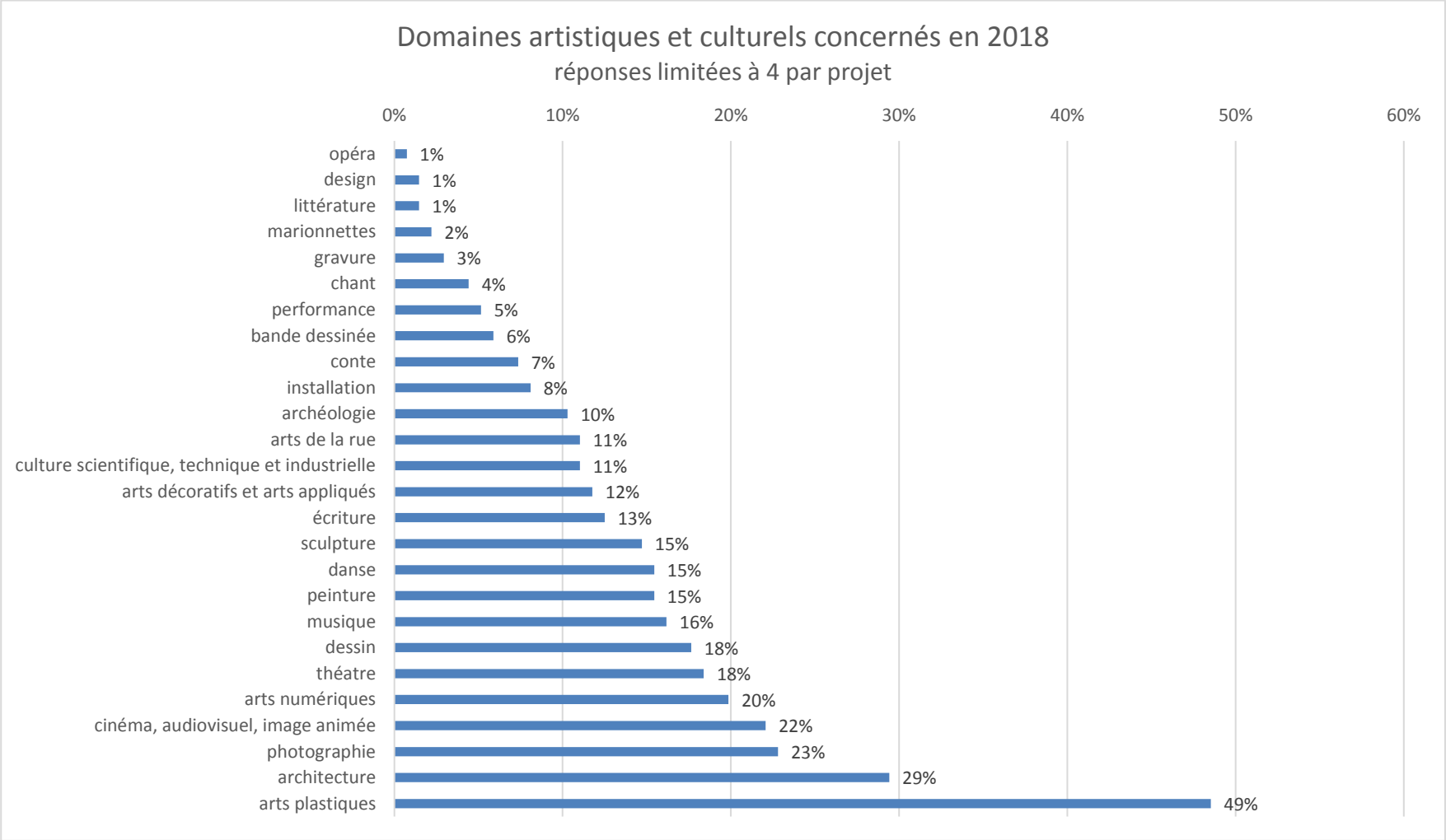

À noter, parmi les réponses possibles non choisies, le mime et la poésie.
Afin de rendre les données plus pertinentes, les réponses à cet indicateur ont été limitées à 4 par projet en 2018, alors qu'en 2017, plus de 40% des projets déclaraient entre 6 et 14 disciplines.

LES PORTEURS DE PROJETS ET LES PARTENARIATS LOCAUX

Le porteur de projet est, en 2018, à 68% un acteur du champ culturel et patrimonial, contre 75% en 2017.
Il s'agit de diverses structures, par exemple, les musées ne représentent que 21% du total des porteurs de projets en direct, bien qu'ils représentent 36% des patrimoines concernés par les projets.

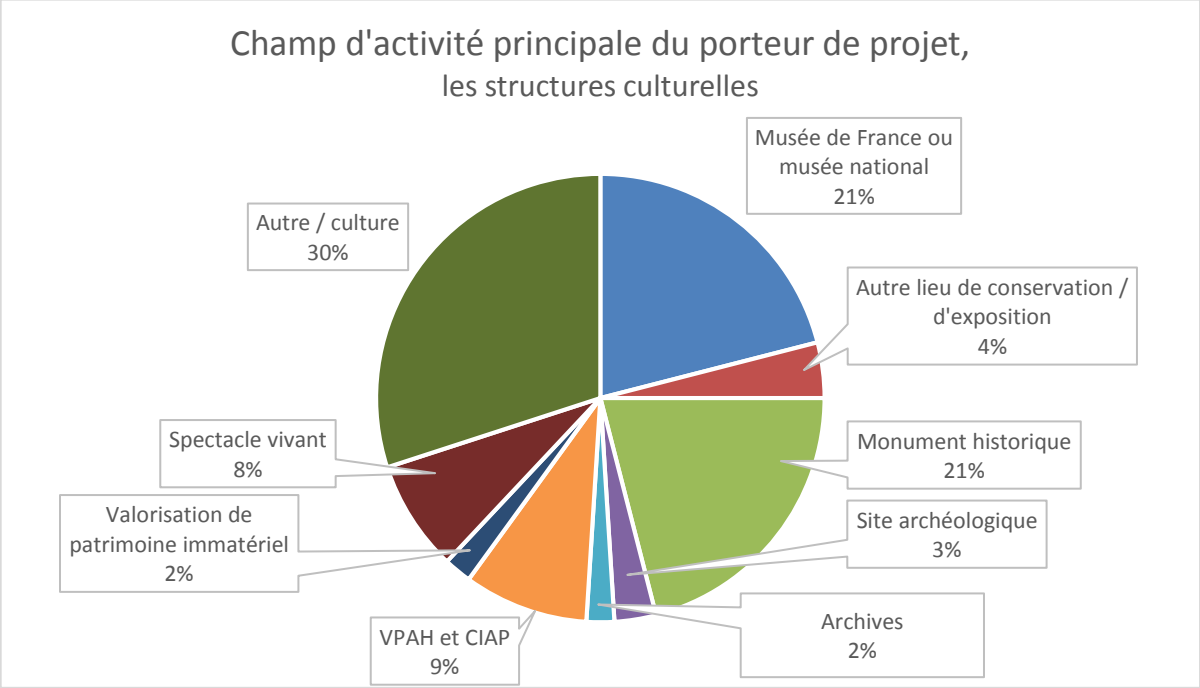

Le partenaire est, encore plus que les années précédentes, **majoritairement un acteur de l'éducation, public ou privé**, à hauteur de 68% des partenaires principaux et 55% des partenaires secondaires (56% en moyenne en 2017).
Près de 30% des projets font l'objet d'un partenariat avec 3 partenaires ou plus (seulement 25% en 2017), et plus de 30% des projets font l'objet d'un partenariat avec 2 partenaires. **Seuls 40% des projets sont construits avec un seul partenaire**, obligation minimale du cahier des charges, comme en 2017.
Ce sont ainsi au total **plus de 550 structures qui participent à *C'est mon patrimoine !* en 2018**, comme porteur de projet ou comme partenaire.

Comme les années précédentes, le porteur de projet et les partenaires relèvent pour **moitié de la sphère publique** (établissement public national ou local, régie directe de collectivité, par exemple les musées nationaux du Louvre, d'Orsay ou Rodin, mais aussi des services patrimoine de collectivités comme Autun, la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux, des musées municipaux ou départementaux) et pour moitié de la sphère privée (**associations, notamment dans le champ de l'éducation populaire**).

Parmi ces structures, on relève un nombre très important de nouveaux participants, comme porteurs de projets ou comme partenaires (48% de nouveaux participants chez les porteurs de projets, 53% chez leurs partenaires, parmi lesquels de nombreux services patrimoniaux de collectivités). A contrario, 26% des porteurs de projets participent au dispositif depuis plus de 5 ans (Par exemple, le château de Fontainebleau depuis 2005, la Fondation FACIM en Auvergne-Rhône-Alpes ou le musée national de la Renaissance depuis 2006, le musée national de Port-Royal des Champs depuis 2007, l'ile de Tatihou en Normandie depuis 2008).

LA TEMPORALITE DES PROJETS ET DES RESTITUTIONS

Le nombre moyen de jours d'activités pour l'ensemble du projet reste à 11 jours, mais **le nombre de projets comprenant 7 jours ou moins est en forte augmentation** (35% contre 19% en 2017), ce qui est surtout le fait des nouveaux porteurs de projets, 70% des porteurs de projets qui réalisent 7 jours d'activités ou moins étant nouveaux.
En revanche, les jeunes restent plus longtemps, puisque seulement 32% d'entre eux ne bénéficient que d'une journée d'activité (41% en 2017). Les projets de plus de 5 jours, consécutifs ou non, sont stables, à 35% (34% en 2017).

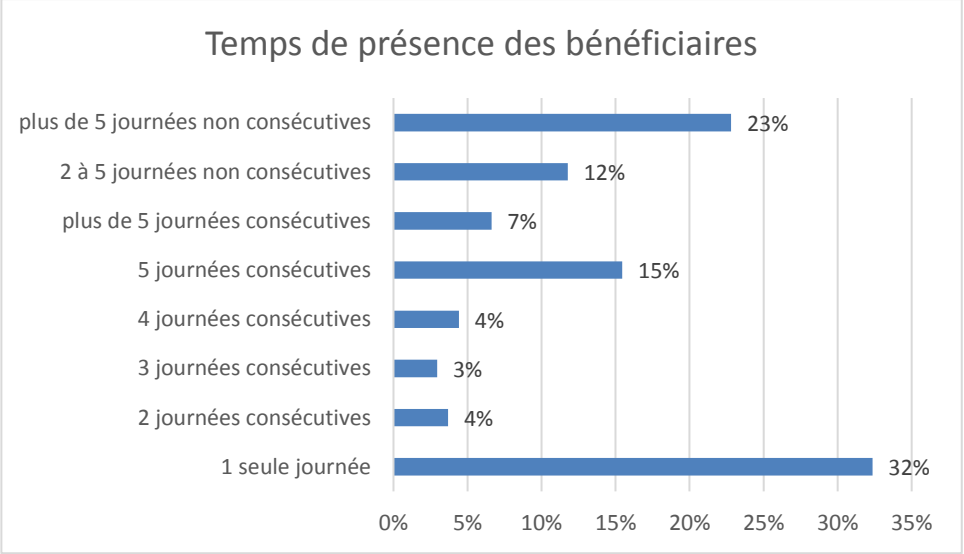

Comme les années précédentes, **les mois d'été restent le temps fort du dispositif**, avec 76% des projets qui ont des activités en juillet et 29% en août. On note cependant qu'un **tiers de projets se déroulent totalement ou partiellement en automne**, **13% les mercredis et 10% les samedis et dimanches de l'années scolaire**.
Ces données demanderaient à être vérifiées après le retour des 30% de questionnaires manquants, ces projets encore en cours se déroulant probablement plutôt sur les vacances d'automne ou d'hiver et les jours de semaine. Ceci tend à envisager un positionnement de *C'est mon patrimoine !* sur le temps extra-scolaire et péri-scolaire.

Les restitutions

Les restitutions font partie à part entière du dispositif, afin de valoriser les activités des jeunes vis-à-vis d'un public, en tant que créations artistiques, dans la logique des trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (découvrir, se confronter aux œuvres et aux artistes, pratiquer). Les acteurs sont ainsi fortement incités depuis plusieurs années à ouvrir la restitution non seulement aux parents mais aussi aux autres publics de l'établissement.

En 2018, **75% des restitutions sont ouvertes au grand public** (71% en 2017), 15% aux parents, seules 10% des restitutions n'étaient pas ouvertes à d'autres personnes que les groupes eux-mêmes (12% en 2017).

Les restitutions étaient constituées :

- dans 60% des projets, d'une exposition des créations plastiques des jeunes.
- dans 30% des projets, d'une projection de film ou assimilé.
- dans 29% des projets, d'un spectacle vivant avec participation des jeunes.

Seuls 13% des projets n'ont réalisé aucune restitution sur site.

Les réponses sur les périodes de restitution dans le questionnaire de bilan soumis aux porteurs de projets font apparaître un nombre très important, inhabituel, de date ''ultérieure'' (30%). Cela peut s'expliquer de deux manières :

- il manque encore 30% de réponses aux questionnaires, de la part des porteurs de projets n'ayant pas encore réalisé la totalité de leurs actions, notamment les restitutions, en décembre 2018.
- il semble que certains porteurs de projets programment des restitutions sur des temps nouveaux, comme les week-ends d'automne ou d'hiver.

L'enfant ambassadeur de patrimoine

Au-delà des restitutions, depuis de nombreuses années, les sites sont invités à offrir à chaque jeune un **pass ambassadeur**, pour lui permettre de revenir gratuitement quand il le souhaite, accompagné, faisant de ce jeune un acteur de transmission du patrimoine, dans une démarche d'éducation artistique et culturelle, afin que ses proches rencontrent à leur tour les œuvres. Malgré un taux de conversion toujours faible, cette invitation, ouverte à deux personnes au choix (famille mais aussi amis du jeune concerné), est maintenue, pour son importance symbolique.

LA COLLABORATION A L'ECHELLE DES TERRITOIRES

LE CAHIER DES CHARGES

La collaboration entre deux partenaires minimum a été rendu obligatoire dans le dispositif depuis 2017.
Le porteur de projet ne peut se présenter seul, et chaque projet doit être co-construit entre des professionnels de différentes disciplines : médiateurs des patrimoines, artistes professionnels, acteurs de l'enfance et de la jeunesse, du secteur public ou de l'éducation populaire, etc.
Il doit être l'objet d'une élaboration commune entre deux partenaires au minimum, structure patrimoniale d'accueil du projet et structure d'accueil de loisir ou association d'éducation populaire travaillant régulièrement avec le public-cible.
Dans cette logique, les porteurs de projets sont fortement encouragés à prévoir des temps de formation à destination de leurs partenaires et/ou des encadrants des groupes de jeunes.

LES POINTS FORTS DES PARTENARIATS

Quand les porteurs de projets ont un partenariat **solidement établi** avec leurs partenaires sur leurs territoires, on constate que certains freins s'amenuisent ou disparaissent (notamment les questions d'annulation).
Ainsi, les retours les plus positifs concernant les partenariats sont le fait des porteurs de projets les plus anciens et aguerris, qui trouvent une stabilité après plusieurs années. **Au-delà du dispositif lui-même, certains porteurs de projets citent *C'est mon patrimoine !* comme un point d'appui pour des partenariats qui dépassent le projet.**

Les retours des porteurs de projets :
« Projet collaboratif et structurant à l'échelle du territoire./…/ Une ouverture vers d'autres projets »
« On note une meilleure coordination et gestion du projet et une amélioration dans l'interconnaissance entre les différents acteurs du projet. » « Sur 3 années /…/, j'ai pu observer un engouement grandissant de tous les partenaires (participants, responsables de centres, financeurs) » « Renforcement des liens entre le CIAP et les centres sociaux. »
« La présence de familles, plus nombreuses que les années précédentes, montre l'inscription de l'opération dans le territoire »

« Une implication de l'ensemble des acteurs partenaires, coconstruction du projet, développement de la formation des animateurs avec les médiateurs) Implication des structures dans un groupe socio éducatif « éducation artistique, culturelle et patrimoine » « 7 ans de collaboration avec l'équipe du Musée, un partenariat qui perdure et s'améliore d'année en année - Une fidélisation de certains Centres de loisirs participants dû à l'implication des directeurs - l'ouverture sur les arts numériques pour enfants et jeunes - Des médiateurs de plus en plus compétents et opérationnels dans la création ».

LES MARGES DE PROGRESSION

Il est rappelé que *C'est mon patrimoine !* vise toujours l'objectif minimal de 60% de jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

L'obligation de partenariat a pu être vue comme contraignante par certains porteurs de projets historiques.

Toutefois, on voit à la lecture des éléments qualitatifs des bilans que les freins aux partenariats s'amenuisent après plusieurs années de participation. Ainsi, il paraît raisonnable de persister à réclamer de tels partenariats.

À part le temps et la répétition des éditions, qui apportent les bienfaits attendus, il semble que peu de marges de progression existent face à ces freins.

Les retours des porteurs de projets :

« Comme chaque année, malgré le "surbooking" effectué à la réservation, les groupes arrivent avec des effectifs moindres, ce qui diminue la fréquentation annoncée. »

« La mobilisation des publics (jeunes de 15 à 17 ans) : si un "noyau dur" a assisté à tous les ateliers proposés, certains jeunes ont été plus volatiles, moins réguliers. »

« Les structures ont parfois eu des difficultés à honorer les effectifs prévisionnels. Nous trouverons une solution pour éviter cela l'année prochaine. »

« Structures culturelles qui annulent leur participation tardivement. Structures qui viennent avec moins d'enfants que prévus. Annulations de participations de centres pour cause de fortes chaleurs. »

Au-delà, malgré des partenariats affichés avec des structures d'accueil de jeunes, de nombreux porteurs de projets se plaignent de difficultés à trouver des publics et, plus largement, d'annulations de dernière minute réduisant la fréquentation.

Les formations programmées par certains établissements patrimoniaux peinent à trouver leur public. La question de la formation nécessiterait une réflexion à conduire avec les acteurs territoriaux (à étudier en lien avec les DRAC, les DRJSCS et les fédérations d'éducation populaire).

LES PARTENARIATS NATIONAUX ET LE PILOTAGE DU DISPOSITIF

Le dispositif est principalement fondé sur un partenariat avec le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET - ministère de la Cohésion sociale), relayé à l'échelle régionale par les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), et à l'échelle départementale par les directions départementales de la cohésion sociale et les délégués des préfets à la politique de la Ville.
Le CGET intervient sur des crédits de la politique de la Ville, les DRJSCS sont invitées à compléter par d'autres crédits (jeunesse notamment).

Les projets sont sélectionnés dans des commissions régionales, dans lesquelles siègent a minima les représentants des DRAC et des DRJSCS. Les crédits afférents au dispositif sont aujourd'hui déconcentrés aux directions régionales, qui sont libres de la gestion de leurs appels à projets régionaux.

Le centre des monuments nationaux participe au dispositif depuis 2006.

C'est mon patrimoine ! fait aussi l'objet d'un **partenariat national avec 5 fédérations d'éducation populaire :** les Francas, la Confédération des MJC (CMJCF), la Fédération française des MJC (FFMJC), les foyers ruraux (CNFR) et les centres sociaux et socioculturels (FCSF), ainsi qu'avec la Confédération nationale des associations pour la culture et la communication (COFAC).
Dans le cadre du renouvellement des contrats pluriannuels d'objectifs avec le ministère de la Culture, en cours jusqu'à cet automne en lien avec le secrétariat général / SCPCI / DEDAC, **ce partenariat pourra faire l'objet d'une évolution**.

LES BUDGETS

En 2018, la gestion des crédits du ministère de la Culture dédiés à cette opération (850 000 €) a été entièrement déconcentrée aux DRAC, qui ont pour certains abondé avec d'autres crédits relevant du programme 224 (action culturelle).

Le CGET a attribué 300 000 € de subventions, relevant du programme 147 (politique de la ville) complétés par 137 000 € de crédits régionaux.

En 2019, le CGET déconcentrera ses crédits aux DRJSCS, finalisant le processus de déconcentration des crédits de l'État.

En 2018, le CMN a financé l'opération avec des crédits internes, à hauteur de 160 000 €.

LA COMMUNICATION

La communication, de la collecte des informations de programmes aux relations presse, est déléguée à une agence de relations publiques, The Desk.

La collecte des informations

La saisie des données de programme est réalisée par les porteurs de projets avec la coordination et le soutien de The Desk. Certains porteurs de projets précisent dans leurs bilans généraux d'action avoir apprécié la disponibilité de cette équipe à leurs côtés.

La couverture presse

347 retombées médias toutes presses confondues, dont **29 reportages et chroniques en radio et télévision** et **120 articles** de presse écrite. Les articles dans la **presse écrite régionale** sont les plus nombreux, et les reportages ont la plupart du temps été coordonnés par l'agence en lien avec les porteurs de projets.

La présence sur internet

57 % des projets ont été valorisés sur les sites internet des porteurs de projets ou de leurs partenaires, autant sur leurs réseaux sociaux, et 7% ont fait l'objet d'un blog spécifique. A ces publications directes des porteurs de projets s'ajoutent les publications des partenaires nationaux (CGET, CMN, fédérations d'éducation populaire) et celles du ministère de la culture : site internet C'est mon patrimoine !, **plus de 10 000 visiteurs uniques**, plus de **30 brèves publiées sur les réseaux sociaux** institutionnels du ministère de la culture (Facebook, Twitter, Instagram), 30 participants (15% des porteurs de projets) au concours photo sur Instagram.

L'EDITION 2019

L'édition 2019 est en cours, les appels à projets régionaux se déroulant entre décembre 2018 et février 2019.
Le cahier des charges du dispositif a été ouvert aux temps périscolaires dans le cadre du Plan mercredi, à la condition d'inscrire ces projets dans les PEDT.

Les perspectives, en lien avec le CGET, s'articulent autour des réflexions suivantes :

- Une amplification du dispositif à l'échelle des territoires.
- Une inscription toujours plus forte dans l'éducation artistique et culturelle, avec un rappel de l'exigence de qualité des contenus artistiques et culturels et un renforcement des compétences des acteurs.
- Une prise en compte des nouvelles formes d'appropriation du patrimoine, balades, reportages photo ou vidéo, outils numériques, etc. en adéquation avec l'appropriation du territoire local, quartiers, ensembles urbains, paysages.
- Une incitation à une restitution des projets pendant les Journées européennes du patrimoine, qui représentent un temps de partage entre les jeunes et leurs familles invités à revenir, mais aussi avec le grand public, une véritable valorisation des créations des jeunes, et une vitrine de l'opération auprès des publics et des médias.
- Un rappel de la possibilité que les projets se déroulent sur d'autres temps que les vacances de printemps, d'été et d'automne, y compris tout au long de l'année.
- Une incitation à des projets se déroulant en périscolaire dans le Plan mercredi.

En terme de communication, il est envisagé de développer une infolettre à destination des porteurs de projets ainsi que des partenaires ou futurs porteurs de projets potentiels, collectivités territoriales, associations de l'éducation populaire, etc.

LES GAGNANTS DU CONCOURS PHOTO EN 2018

Corps en mouvement au Panthéon © CMN

Découverte du patrimoine de Périgueux © Borie Bru

Danse verticale La berbie Albie © MJC Albi

Atelier vidéaste au musée de l'image à Epinal ©Images Plus

Light Painting – Ville d'art et d'histoire de Périgueux

© Comtat-Vénaissin

© The Feebles, habillage graphique pour le Ministère de la culture